## L'ÉCONOMIE

### RÉFUTATION DES INFORMATIONS TRANSMISES À LA TÉLÉVISION

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Divers points de vue sur la reprise économique des sept principaux pays industrialisés ont émané de la réunion au sommet de Williamsburg. Selon un rapport américain interne, la reprise économique du Canada ne serait dépassée que par celle des États-Unis. Compte tenu de cette constatation, le premier ministre voudrait-il commenter l'information qui a été transmise à la télévision et selon laquelle, les économies de toutes les nations industrialisées qui étaient représentées à Williamsburg, sauf celles du Canada et de la France, semblent sur la voie de la relance? Voudrait-il aussi formuler des observations sur le ralentissement de l'inflation et la stabilité financière comparative des sept pays les plus industrialisés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député me demande de commenter. Tout ce que je peux dire, c'est que si pareille information a vraiment été communiquée, elle déforme gravement la vérité et la réalité. Comme tout le monde à Williamsburg—et je dirais partout ailleurs—le constate, la reprise s'installe aux États-Unis et au Canada, mais il n'est pas avéré que ce soit le cas dans certains pays européens. Je crois que l'on peut dire sans craindre de se tromper que la plupart des participants envient plutôt la performance économique du Canada des derniers six mois.

* * *

## LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

### LA SOCIÉTÉ CANADAIR—LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT AU COMITÉ

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du Développement social qui répond de Canadair et d'autres sociétés du genre. Comme il le sait sans doute, le député de La Prairie a interrogé le directeur exécutif de la société Canadair Limitée à propos du moteur Lycoming lors de la séance du 16 novembre du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Voici la réponse qui lui a été donnée:

> Nous sommes très satisfaits du moteur Lycoming et de la rapidité dont fait preuve le fabricant pour ce qui est de nous le livrer.

Si cette affirmation était vraie, pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il intenté des poursuites contre la société Avco Corporation de Greenwich, au Connecticut pour qu'elle lui verse plus de cent millions de dollars de dommages-intérêts?

[*Français*]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Madame le Président, à mon avis, la question du député est superflue, et je ne veux pas répondre pour la personne qui a fait cette déclaration devant le Comité permanent. Ensuite, je n'ai pas vu une telle déclaration, et enfin après étude les autorités de la Canadair ont décidé de poursuivre la compagnie pour ces moteurs, et j'imagine que cette décision a été prise parce qu'elles avaient d'excellentes raisons d'intenter une telle poursuite.

[*Traduction*]

### LES PRESTATIONS DE RETRAITE DU PRÉSIDENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Si j'ai bien compris la réponse du ministre, madame le Président, M. Frederick Kearns, président et directeur exécutif de la société Canadair Limitée, a menti au comité parlementaire. Je me permettrai de faire remarquer au ministre que M. Kearns a répété la même chose au député de York-Peel ainsi qu'à moi. Il a répété ce mauvais renseignement ou ce mensonge à trois reprises, comme l'avait fait saint Pierre. Pourrait-il nous dire comment il se fait qu'on permet à Frederick Kearns de prendre une retraite anticipée de plus de $100,000 par année étant donné ce genre de prestation et cette déclaration qu'il a faite à la Chambre des communes?

[*Français*]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Madame le Président, d'une part, si le député veut porter des accusations contre des individus, il peut le faire, mais il devra vivre avec les accusations qu'il aura portées. D'autre part, le député sait très bien que dès la semaine prochaine des comités permanents de la Chambre auront l'occasion d'étudier des crédits qui permettront aux députés de demander à certains témoins de comparaître, et il pourra, à cette occasion, demander à ce témoin en particulier de comparaître afin de lui poser des questions et de lui demander des explications sur les déclarations qu'il a faites.

* * *

• (1500)

## PÉTITIONS

### DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par des honorables députés, le mardi 31 mai 1983, sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.

* * *

[*Traduction*]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Lewis:** Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre. Je signale au leader du gouvernement à la Chambre que j'ai eu l'occasion de consulter le député de Waterloo (M. McLean). Le leader du gouvernement à la Chambre a divulgué, peut-être par inadvertance, un point qui a été discuté au cours de la rencontre des leaders à la Chambre. Je ne dis pas qu'il l'a fait délibérément. Toutefois, si le gouvernement présente la loi concernant les prêts étudiants et la prolongation de ce programme, nous serons alors en mesure de la comparer avec l'ébauche de projet de loi. Une fois cela fait, nous serons certainement en mesure d'adopter rapidement cette loi.